

Collecte des encombrants

Commune :

Passage le : à

La Communauté de Communes de Osartis-Marquion organise le ramassage des encombrants dans votre commune.

Comment procéder ?

Les encombrants doivent être facilement chargeables et groupés sur le trottoir sans gêner la circulation des piétons.

A quelle heure ?

Tous les encombrants doivent être déposés devant les habitations avant 6h00

Quels sont ces rebuts ?

Ce sont des objets qui ne peuvent être assimilés à des Ordures Ménagères :

OUI

Cuisinières, vélos, motos, machines à laver, gros cartons, matelas, sommiers, meubles,...

NON

Sont interdits : Téléviseur, réfrigérateurs, ordinateur, pots de peinture, produits polluants, produits toxiques, cuves à fuel, huiles de vidange, éviers en grès, végétaux, gravats, pierres, WC, bidets, placoplâtres,...

► Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Service Gestion des Déchets au **0 800 10 25 35 (appel gratuit)**